



Conseil d'Administration du Centre Social de Pons

18 octobre 2018

Présents : COIRIER Stéphane (Président), BANESSY Sandrine (Vice-Présidente), BAZIN Marie (Secrétaire), DASPE Marcel (Trésorier), GUILLOT Sébastien (Membre du Bureau), PALMER Claude, RIAUD Jean -Paul, CHARNEAU Chantal, DAVID Stéphane, Dimitri, JOUANNET Valérie, MOREAU Mickaël, YOUSSEFI Francine, LOCATELLI Stéphanie, CHRISMANN Ingrid, KONG Marie-Juliette (Directrice du CSP) et DIBAR Jean-Luc (Maire de Pons).

Absents excusés : MARTIN Elisabeth, PASTUREAU Patrick, POITEVIN Éric et GIMARD Bernard

Absents ayant donné procuration : DELAVOIS Marilyn à YOUSSEFI Francine, DUGAS-RAVENEAU Alexandre à DASPE Marcel, NASSEL Odile à JOUANNET Valérie, MARTY Murielle à BAZIN Marie et HERVE Pascale à COIRIER Stéphane.

Absents : BROCHET Hélène

La séance débute à 18h15.

Marie Bazin et Marcel Daspe sont secrétaires de séance.

Le nombre de Vote est à 19.

- **Validation de Compte Rendu du Conseil Administration du 13 septembre.**

Il n'y a pas de remarque de la part des administrateurs présents et des invités.

Il est adopté à l'unanimité.

- **Validation du projet social**

Le GTL se déroulera le 5 novembre 2018. Le bureau doit diffuser l'invitation.

Le projet a été envoyé dans la journée du 18 octobre aux administrateurs pour qu'ils puissent le lire avant le Conseil d'Administration. Marcel DASPE prend la parole pour féliciter le travail qui a été fourni pour l'écriture du projet. La démarche collective a été bien menée. Et c'est un des points fort à présenter le 5 novembre. Il est rappelé que les valeurs du futur projet qui se déclinent selon les 4 axes ont été présenté et voté lors du dernier Conseil d'administration.

Rappel de la démarche participative pour l'élaboration du projet social :

3 Mai 2018 : GTL :

Présentation du diagnostic territorial et de l'évaluation de l'ancien projet social.

07 Juin 2018 : Assemblée Générale du CSP.

Élection de 15 nouveaux administrateurs au CA du Centre social.

20 juin 2018 : CA d'installation.

Élection du nouveau bureau.

Création d'un Groupe de Pilotage.

Par la mise en place de ce Groupe de Pilotage du projet social, sont amorcées la méthode de travail et la démarche d'ouverture envers les salariés, les adhérents et les habitants.

16 Juillet 2018 : réunion du Groupe de Pilotage.

À cette occasion se retrouvent autour de la table des salariés, des administrateurs, la directrice du centre, des adhérents, des citoyens et le président de la fédération des centres sociaux.

Après avoir validé la démarche et la méthode de travail, sont dans un premier temps réaffirmés les valeurs du centre social :

- La Solidarité.

- La dignité humaine.

- La Démocratie

En favorisant :

- Un fonctionnement actant le pouvoir d'agir.

*En cohérence avec le travail de diagnostic territorial et d'évaluation présenté lors du GTL du 03 mai, les quatre axes de notre futur projet sont collectivement énoncés et définis (**Aller vers/ Laisser venir/ Le pouvoir d'agir/ Co- construire**).*

Réunion de travail des commissions.

Les différentes commissions se réunissent et les compte-rendu respectifs sont regroupés et synthétisés. Ce travail permet d'affiner les axes du projet et de dégager les objectifs généraux.

06 Septembre : réunion du Groupe de Pilotage.

Lors de cette réunion, les travaux des commissions sont validés et un document de travail acte un début de squelette (axes et objectifs généraux) du projet social.

09 Septembre : Forum des associations de Pons.

Lors de cette conviviale et très fréquentée manifestation, nous utilisons les outils de Radio Pons, qui est un marqueur toujours très identifié sur cet événement.

Au-delà de répondre aux questions des familles, de récupérer les inscriptions aux différentes activités, nous allons donc vers les gens dans le cadre de notre micro-trottoir. Nous inscrivons en direct sur des cartons les idées et mots forts récoltés et les exposons sur notre stand. L'idée étant de créer la curiosité et le débat.

10 Septembre : Rencontre avec la CAF.

À notre demande, nous sommes reçus à Saintes par trois responsables de la CAF. C'est l'occasion de présenter notre démarche tout en posant des questions au sujet des attendus au niveau du document projet social. Cette riche rencontre nous permet de solliciter un éventuel accompagnement pour l'écriture du projet.

13 Septembre : CA.

Lors de ce CA est validé par un vote à l'unanimité des présents (18) la démarche et le travail engagé pour la construction du projet social. Est aussi validée, offre d'activités et d'ateliers proposée pour 2018/2019.

22 Septembre : Séminaire participatif avec les habitants.

Du 24 au 28 septembre : Synthèse des travaux du séminaire

Du 1^{er} au 12 octobre : Écriture et mise en forme collectives des deux documents (projet social et projet famille)

15 octobre : Réunion du Groupe de pilotage

Lors de cette réunion, l'ensemble de l'équipe s'est réuni une dernière fois afin de faire une dernière relecture attentive avant de l'envoyer au Conseil d'Administration pour la validation.

Il est spécifié qu'il est important qu'il soit validé car 15 jours après il sera présenté aux partenaires lors du GTL.

Le GTL est un temps de présentation important pour la structure. En effet il s'agit pour les partenaires de se faire un avis sur la qualité et la faisabilité du projet. Par la suite, aura lieu GTD (départemental) prévu le 14 novembre émettra un avis favorable ou pas à l'obtention de l'agrément, puis une dernière commission début décembre qui officialisera la réponse concernant l'agrément.

Outre la rédaction sur papier, il s'agit désormais de faire vivre ce projet social. L'objectif étant de concrétiser les attendus exprimés lors de la démarche participative, dans la réalité, sur le terrain pour et avec les habitants.

Pour info complémentaire, Marie Juliette KONG fait part d'une demande émanant des directions des centres sociaux du secteur d'allonger le temps d'agrément de 4 ans à 6 ans.

Le président remercie l'investissement de tout le monde car ça a été un gros travail collectif et participatif, qui plus est dans un temps restreint.

Par ailleurs, il est important qu'au GTL nous soyons nombreux à l'image du projet et des ateliers participatifs.

Est adoptée à l'unanimité (19 votes) la validation des deux documents constituant le projet social 2019/2022.

18H40 : Arrivée de Mr RENEUVE.

• Points seniors :

L'association Générations en mouvement représenté par Remy Ribot, membre des passeurs de temps (organisateur de bouchon de Pons) ont déposé un projet sur le travail de mémoires des personnes ayant vécu dans les années 60. Un travail de récolte d'histoire de vie sera réalisé par le biais des interviews pilotés par radio Pons et Chapitô.

Les objectifs recherchés sont dans un premier temps de créer du lien sur le territoire (des regroupements conviviaux sont programmés au CSP), dans un second temps, de récolter des témoignages pour abonder la mémoire collective

pour dans un troisième temps venir nourrir une production artistique (travail en lien avec une comédienne de la compagnie Îlot théâtre), support à l'organisation d'une grande manifestation publique envisagée pour l'été 2019.

Ce travail permettra à Radio PONS et à Chapitô de rayonner auprès des Pontois, mais aussi en dehors de Pons car ce projet s'étend également aux zones de Mirambeau et d'Archiac.

Un budget d'environ de 8000€ devrait être consacré à financer le travail de radio Pons et de Chapitô. Cela va donc dans le sens des recommandations de la Directe à l'encontre de ce chantier d'insertion à qui il est demandé de fournir des produits d'activité.

Monsieur le Maire, M. DIBAR, est heureux que cette initiative puisse aboutir à un événement public, mais aussi à de la facturation car cela démontre la reconnaissance du professionnalisme de la Radio.

Il félicite également le centre social de sa démarche engagée pour la recherche de financement sur les autres communes.

Madame la directrice fait part qu'à la conférence des financeurs deux projets ont été validés :

- « Gym et centre aquatique »
- « Cultivez moi et moi » : sorties théâtre, cinéma.

8000€ sont dédiés à ces projets.

Elle poursuit avec la semaine bleue réalisée en partenariat avec la mairie.

Les actions en direction du public senior doivent monter en puissance. C'est une de nos missions prioritaires avec le secteur des familles, et c'est en cohérence avec le territoire.

De plus, le fait de proposer, concevoir et de faire vivre des projets avec et à destination des public seniors, devrait permettre de valider de nouveaux financements (20 000 euros) dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) .

Dans cette optique est proposé au CA de valider le recentrage des missions du poste de Madame Pineau, vers le développement des actions seniors, tout en continuant à assurer l'activité DAC. Le CSP s'engage donc dans le développement d'une politique seniors.

Cette orientation politique et les ajustements des missions qui vont avec sont adoptés à l'unanimité (20 votes).

- **Mise en œuvre de médiation**

La médiation a été actée le 20 juin par le CA pour donner suite à une demande institutionnelle.

Elle débutera le 30 et 31 octobre. Les médiateurs rencontreront le plus de salariés possibles, en priorité les référents de secteur, la directrice et les membres du bureau. La médiation continuera le 12, 13 et 14 novembre et le 13 et 14 décembre.

- **Le projet de Ingrid CHRISMANN**

Ingrid CHRISMANN, administrative, présente au CA un projet dont l'idée est de proposer un spectacle ludique, tout public mettant en lumière un épisode des guerres de religions qui ont touché la ville de Pons au 16 -ème siècle avec un budget 0€.

Le besoin exprimé se concentre sur la recherche de 16 personnes bénévoles.

Tout sera fait par les bénévoles avec de la récupération pour créer les costumes par exemple. Plusieurs secteurs du Centre Social pourraient, naturellement être impliqués.

Le spectacle pourrait s'adresser aux touristes (programmation en été).

L'idée consisterait à inviter un groupe de 20 personnes à entrer dans une machine à remonter le temps pendant environ 1h15. Plusieurs séances pourraient être programmées.

La présentation est riche et complète, et le CA prend acte du projet en indiquant que bien entendu le CSP à, dans la mesure de ses possibilités, vocation à faciliter, à accompagner, à participer à tout projet local

Monsieur Le maire alerte sur l'obligation de se rapprocher de l'office de tourisme et de Monsieur Helis pour information et inscription dans le programme des festivités estivales, en tenant compte des autres manifestations.

- **Projet éducatif territorial (PEDT) – Plan Mercredi**

Madame La directrice interpelle monsieur le Maire au sujet du PEDT qu'il est encore possible d'élaborer jusqu' au 31 octobre. A l'instar des TAP, le plan mercredi permet aux associations d'obtenir une bonification :

Aujourd'hui, nous accueillons les enfants sur le mercredi matin pour 0.54€, avec un PEDT, ALSH pourrait avoir 1€ par enfant par jour. De plus, le taux d'encadrement serait de 10 enfants pour 1 animateur, mais seulement sur la période du matin.

Mais c'est à la mairie de monter le projet, une technicienne de la CAF est à la disposition des collectivités pour les aider dans leurs démarches.

Lorsqu'une municipalité s'engage dans le plan du mercredi, les associations compétentes deviennent les pro qui accompagnent les projets.

Ça remet les choses à 0 sur le CEJ si on s'engage sur le Plan Mercredi.

On peut cumuler PEDT et le Plan enfant Jeunesse.

Le maire Mr DIBAR s'engage sur le dossier, mais souhaite la co-construction avec le centre social. Il y a donc urgence à se mettre au travail.

CSP doit conserver la dynamique engendrée par la mise en place des TAP dans les Écoles car beaucoup de choses ont été mises en place et des projets importants pour le territoire sont à venir.

- **Tarifs multi-activités :**

Est-ce qu'il existe une réduction si un enfant fait plusieurs activités ? C'est un chantier à ouvrir. Il faut travailler sur le sujet en commission avant de soumettre une solution au Conseil d'Administration.

Il se pose le même problème pour une carte d'adhésion famille. Le CSP cherche des solutions depuis des années, sans trouver de solution explique la directrice.

Marie-Juliette Kong expose des demandes de certains adhérents qui souhaiteraient payer les activités à la séance. Mais cela pose un problème d'équilibre budgétaire quand il n'y a pas assez de monde.

Il est acté de provoquer une réunion de travail autour de toutes les problématiques soulevées ici.

Madame la Directrice informe de l'action des intervenants Hip-Hop et des cours d'anglais qui font leur propre communication. Cela permet de répondre à l'objectif « d'aller vers » du projet social et voir la motivation des intervenants.

19H 40 : Départ de Stéphanie LOCATELLI.

- **Points sur les futurs stagiaires et volontaires :**

Théo Épiphane, étudiant en DUT carrières Sociales option Animation sociale et Socio-Culturelle à Tours a fait une demande de stage. Il y a une semaine d'observation fin janvier et une phase de mise en place de projet en Avril - Mai. Le conseil d'Administration valide le principe du stage à l'unanimité (20 votes).

Un autre jeune, Axel effectuera une semaine d'observation début novembre, dans l'optique de s'engager sur un service civique plus tard.

Noé Jouon, élève du lycée, ira en stage à la Glanerie sur ces heures d'ateliers. Il aura, entre autres, pour mission de créer une vidéo sur la Glanerie.

- **Pons Action Commerciale (PAC) :**

Nous avons dit au dernier CA que nous voterions le fait d'y adhérer ou non. Mais après lecture du règlement du PAC et des rencontres avec des personnes de cette association, le Centre Social ne rentre pas dans les conditions.

Le CA décide de ne pas adhérer mais réaffirme la volonté de poursuivre et d'amplifier le partenariat.

- **Le Tiers Lieu :**

Il y aura une prochaine réunion du Tiers Lieu le 23 novembre prochain qui vise à voir comment il peut s'implanter sur le territoire. Il est nécessaire d'être attentif au respect des missions de chacun. Il faut coconstruire tout en étant vigilant à bien sauvegarder les missions du CSP.

- **Projet du Bureau :**

Après le GTL, le bureau s'est donné pour mission d'étudier toutes les fiches de postes des salariés. Cela permettrait d'y voir plus clair dans les missions de chacun et de définir ou redéfinir la place de chacun.

De plus, c'est bientôt la période des entretiens d'évaluation des salariés

Le travail permettrait de resectoriser, de faire un point sur les salaires et d'avoir une organisation claire et parlante à tout le monde.

- **Le pass' Pons**

Une modification du Pass' Pons étendu aux activités culturelles devrait être adoptée au prochain Conseil municipal. Les activités du centre social devraient donc éligibles.

Fin du CA à 20h00